

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 78 (1990)

Heft: 10

Artikel: Changer l'armée ?

Autor: Jeanprêtre, Francine / Ricci Lempen, Silvia

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-279464>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 01.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Changer l'armée ?

Femme, socialiste et sympathisante de l'initiative « Pour une Suisse sans armée », Francine Jeanprêtre assure la vice-présidence du groupe de travail créé par le DMF pour étudier la réforme de l'armée.

Le soir même du 26 novembre 1989, Kaspar Villiger décide la création d'un groupe de travail « totalement indépendant » qui aura pour mandat de réfléchir à l'évolution de l'armée suisse, compte tenu des résultats étonnants (35% de oui) de la votation sur l'initiative « Pour une Suisse sans armée ». Le chef du DMF le dit clairement: il ne s'agit pas de noyer le poisson, il veut une étude progressiste et pointue.

Le groupe est composé de 21 personnes (dont cinq femmes) qui se sont rencontrées régulièrement deux jours par mois en séance plénière tout au long de l'année écoulée, sans compter les séances des sous-groupes. Trois parlementaires assurent la présidence et les deux vice-présidences; les autres membres du groupe ont été choisi-e-s en fonction de l'intérêt manifesté pour le sujet. Le rapport final est attendu pour la fin de l'année. En attendant de le découvrir, nous avons voulu connaître les impressions de Francine Jeanprêtre, conseillère nationale socialiste vaudoise, qui a accepté d'assumer l'une des deux vice-présidences.

FS – Vous vous étiez prononcée en faveur de l'initiative « Pour une Suisse sans armée ». Dans quel esprit vous êtes-vous engagée dans ce groupe créé par le DMF ?

F.J. – Au départ, avec une certaine méfiance. Mais je me suis très vite rendu compte que, même si la sensibilité de droite y prédomine, le groupe est animé par un esprit novateur réel. Il n'a rien d'une commission alibi. Tout le monde a envie de faire du travail concret, et que ce travail soit pris au sérieux.

FS – Comment avez-vous procédé ?

F.J. – Nous avons créé une boîte aux lettres où tout le monde pouvait nous écrire pour nous faire des suggestions. Nous avons reçu entre 200 et 300 lettres rien que pour la Suisse romande... mais dont plusieurs portaient sur des cas personnels plutôt que d'amorcer une réflexion de fond. Nous avons également procédé à de nombreuses auditions, notamment de personnes intérieures à l'armée, à tous les échelons de la hiérarchie. C'est là que j'ai pu me rendre compte que la votation a engendré une cer-



Francine Jeanprêtre.

taine déprime et en même temps une prise de conscience parmi les militaires. Je parlais donc d'un électrochoc !

FS – Vous ne seriez donc pas d'accord de dire que la votation n'a rien changé ?

F.J. – Non, certaines choses ont bougé. Il y a plus de souplesse dans l'armée, on fait de petits gestes. Mais il y a un décalage entre la perception des militaires et celle du monde politique. Les politiciens ont une approche plus ouverte du problème; l'armée, elle, a connu une certaine déstabilisation suite à la votation, qui s'est manifestée lors des auditions de l'année dernière, mais je ne suis pas sûre que les mêmes personnes diraient les mêmes choses aujourd'hui, avec la crise du Golfe.

FS – Sur quoi ont porté vos débats ?

F.J. – Un des aspects les plus intéressants de notre travail a été le tour d'horizon complet que nous avons pu faire des grands sujets internationaux actuels en matière d'armement et de paix et des véritables dangers qui nous menacent, surtout dans le sous-groupe auquel je participe, « Armée et société », les autres sous-groupes étant plus techniques. Le désarmement, l'Europe, les rapports Nord-Sud, la neutralité de la

Suisse... quel type d'armée voulons-nous en fonction du contexte actuel ? Dommage que nous n'ayons pas pu disposer du nouveau rapport du Conseil fédéral sur la politique de sécurité, qui n'a pas encore été remis au Parlement.

FS – Avez-vous pu dégager un consensus dans le groupe sur certains points ?

F.J. – Oui, un consensus très large sur beaucoup de points, qu'il s'agisse des grandes menaces internationales ou de questions plus précises concernant l'armée suisse. Nous avons été presque unanimes à nous prononcer en faveur du principe d'une obligation de servir pour les hommes, mais sous la forme d'un « service public », qui serait, à choix, militaire ou non militaire, avec une durée identique. Ce qui, soit dit en passant, pourrait créer à mon avis le risque d'une évolution vers une armée de professionnels, voire une armée de « Rambo »... Je ne peux bien sûr pas encore vous dire quelle sera exactement notre proposition.

FS – Et pour les femmes ?

F.J. – Là aussi, un accord s'est dégagé, après de longues discussions, pour refuser l'obligation de servir pour les femmes. J'ai pour ma part mis l'accent sur l'effort social déjà fourni par les femmes, et aussi, bien sûr, sur l'argument de la maternité.

FS – Comment ressentez-vous, par contraste avec l'opinion dominante dans votre groupe, la proposition récente de la Société suisse des officiers visant à étendre l'obligation de servir aux femmes ?*

F.J. – C'est une proposition qui émane d'un milieu beaucoup plus fermé, beaucoup plus traditionaliste que notre groupe. Un milieu où l'analyse de l'inégalité concrète qui caractérise les rapports entre les hommes et les femmes dans notre société n'a pas encore été faite !

FS – En tant que femme, retirez-vous une satisfaction de votre participation à ce groupe de travail ?

F.J. – Ce qui m'a fait le plus plaisir a été de constater que le groupe était largement favorable à la création d'un institut de recherche sur la paix en Suisse, qui étudierait notamment les causes structurelles des conflits. Quant au « masculinisme » de ▶

► L'armée, je suis personnellement convaincue qu'il est partie intégrante de sa raison d'être.

Propos recueillis par
Silvia Ricci Lempen

* Dans son rapport « Sécurité et paix », publié début septembre, la Société suisse des officiers préconise un service à la communauté obligatoire pour les deux sexes, dans le cadre de la politique de sécurité. Les femmes auraient le choix entre un service au sein de l'armée et d'autres formes d'engagement.

Le choc des valeurs

L'analyse VOX de la votation fédérale du 26 novembre 1989 porte le même nom, mais n'a pas été faite selon la même méthode que d'autres. Elle doit être lue d'un œil averti. Vu le caractère inusité de l'initiative mise en votation, sans contreprojet du Conseil fédéral, l'Université de Berne a intégré dans son rapport les données résultant de deux sondages faits par un institut zurichois, par interviews en profondeur, avant (1000 citoyens et citoyennes) et après (1000 citoyens entre 20 et 84 ans) la votation. Le but était de mieux cerner les motivations des votants. On a également tenu compte de l'évolution des votations touchant à la défense militaire au cours des dix dernières années.

Rappelons que l'abolition de l'armée a été rejetée par 64% de la population, contre 35,6%. La participation de 68,6% a été exceptionnellement élevée. On estime que de nombreux citoyens et citoyennes ont saisi cette occasion, quelle qu'elle ait été leur opinion, pour lancer un sérieux cri d'alarme à propos des dépenses militaires ou pour exprimer un grief personnel contre l'armée.

On peut résumer ainsi les conclusions tirées du résultat de la votation et des interviews :

– l'influence des partis politiques est en régression; en revanche, on peut classer la population en cinq catégories, allant de l'extrême gauche, 4%, à la gauche, 22%, au centre, 30%, à droite, 21%, à l'extrême droite, 2%;

– la population est profondément divisée, mais non pas selon la langue (deux cantons acceptants seulement), ou le sexe, ou entre villes et campagne; elle est divisée selon les générations; elle est divisée selon les valeurs auxquelles on est attaché: les valeurs traditionnelles comme l'indépendance de la Suisse, d'une part, l'individualisme, la priorité donnée aux préoccupations personnelles d'autre part.

Ces tendances révélées par l'analyse VOX sont peut-être le reflet d'années de facilité. Mais une seule votation permet-elle de tirer de telles conclusions? et quelle influence pourrait avoir sur la population suisse un de ces événements imprévus qui, d'un jour à l'autre, changent le visage du monde?

Perle Bugnion-Secretan



Les Suisses et le travail,
un amour qui évolue...
(Photo Bergholz)

Social en livres

Les éditions Réalités sociales publient régulièrement des études portant sur les différents aspects de l'activité sociale en Suisse. Quelques titres récents, qui devraient intéresser toutes les personnes concernées par l'évolution de la situation des femmes dans notre pays:

• **Jürg Sommer et François Höpflinger**, *Changements des modes de vie et avenir de la sécurité sociale en Suisse*, 160 p.

Cet ouvrage a été réalisé dans le cadre des travaux du Programme national de recherche 29 du Fonds national suisse de la recherche scientifique et pose le problème de l'adaptation de notre système de sécurité sociale à l'évolution des modes de vie qui caractérise cette fin de siècle. Il met en lumière l'insuffisance des instruments de politique sociale existants par rapport aux nouvelles réalités, et suggère des pistes de recherche aux chercheuses et chercheurs qui travaillent encore dans le cadre du programme.

Les changements qui affectent les rôles familiaux et sociaux des femmes retiennent tout particulièrement l'attention. A titre d'exemple, on peut citer le problème que constitue l'augmentation du nombre des « mères chefs de famille » dans une société qui ne donne pas encore aux mères seules les moyens d'une véritable autonomie; ou le problème créé par la disparition progressive de la ménagère à plein temps et à vie, qui assumait jusqu'ici bénévolement des tâches dont il incombera désormais à la collectivité de s'acquitter.

• **Christian Lalive d'Epinaï**, *Les Suisses et le travail: des certitudes du passé aux interrogations de l'avenir*, 177 p.

La relation des Suisses au travail est en train de changer. Montée de l'individualisme et de l'hédonisme, conscience écologique, évolution technologique... autant de facteurs, parmi d'autres, qui contribuent à la désacralisation de la morale laborieuse traditionnelle. Les femmes, par les valeurs culturelles qui leur sont propres et par leur aspiration accrue à l'indépendance économique sont évidemment parties prenantes de ce processus.

• **Marie-Chantal Collaud**, *Comment créer et animer une association*, 100 p.

Cet ouvrage pratique et clair aidera non seulement celles et ceux qui souhaitent faire démarrer une association, mais aussi les responsables d'associations déjà existantes qui se trouvent parfois confrontés à des difficultés d'organisation et de gestion.

Autre source de publications à caractère social, les Editions EESP (Ecole d'études sociales et pédagogiques de Lausanne). Dernier ouvrage paru dans la collection Les Cahiers de l'EESP:

• *Politiques de la Petite Enfance*, travaux réunis par **Simone Pavillard** et **Martial Gottraux**, 100 p.

Il s'agit d'un panorama des politiques et des réalisations mises en œuvre en Suisse romande en matière d'accueil de la petite enfance, problème ô combien brûlant, en particulier pour les mères qui désirent poursuivre ou reprendre une activité pro-